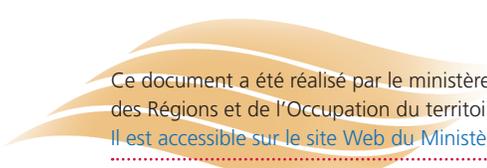


# Rapport annuel 2010-2011

Société québécoise d'assainissement des eaux



Société  
québécoise  
d'assainissement  
des eaux



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).  
Il est accessible sur le site Web du Ministère ([www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)).

---

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire, 2011

ISBN 978-2-550-62722-7 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-62723-4 (PDF)  
ISSN 0839-4385 (imprimé)  
ISSN 1913-7710 (PDF)

Dépôt légal – 2011  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit  
et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Québec, le 29 juillet 2011

Monsieur Laurent Lessard  
Ministre des Affaires municipales, des Régions et de  
l'Occupation du territoire  
Gouvernement du Québec  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3

Monsieur le Ministre,

À titre d'administrateur de la Société québécoise d'assainissement des eaux du Québec, j'ai l'honneur et le plaisir de vous soumettre le rapport annuel 2010-2011, conformément aux dispositions de la Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Ce rapport détaille l'ensemble des activités de la Société pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Tremblay". The signature is written in a cursive style with a large initial "J".

Jacques A. Tremblay  
Administrateur



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Mission</b>	<b>5</b>
<b>Message de la direction</b>	<b>7</b>
<b>Évolution des affaires</b>	<b>8</b>
La clientèle	8
Les réalisations	8
Les investissements	10
Le financement des ouvrages	11
Les frais d'exploitation	14
<b>États financiers</b>	<b>15</b>
Rapport de la direction	17
Rapport de l'auditeur indépendant	19
Résultats	21
Bilan	22
Flux de trésorerie	24
Notes complémentaires	25



## **Mission**

Créée en 1980, la Société québécoise d'assainissement des eaux est une société d'État au service des municipalités. Sa mission consiste à fournir à ces dernières des services de gestion et de financement appropriés afin qu'elles puissent se donner des équipements d'assainissement des eaux usées de qualité, au meilleur coût possible, et ce, dans l'intérêt de leur population.

La Société doit remplir ses mandats en vertu de sa loi constitutive et exercer ses activités en respectant les modalités administratives approuvées par le gouvernement.

Le gouvernement du Québec a annoncé l'abolition de la Société et l'intégration de ses activités au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011. À cet égard, une entente a été conclue avec le ministère des Finances pour annuler, le 1<sup>er</sup> avril 2011, tous les emprunts de la Société au Fonds de financement du Québec. Le processus de la liquidation de la Société sera réalisé au cours du prochain exercice.

**Dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ), la Société avait pour mandat :**

- de concevoir, de construire, d'améliorer, d'agrandir, de mettre en marche, de financer et d'exploiter des ouvrages d'assainissement des eaux pour les besoins des municipalités;
- de réaliser des études et d'exécuter des travaux en matière d'égout et d'assainissement, ainsi que des travaux d'aqueduc, de recherche en eau et de traitement de l'eau potable pour certaines localités du Québec;

- d'agir à l'extérieur du Québec, en association avec les entreprises québécoises travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau, notamment en fournissant des biens et des services liés à l'expérience acquise au Québec, en faisant la promotion de ces biens et de ces services, et en favorisant le développement du potentiel technologique et industriel du Québec dans ce domaine.

**Dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM), la Société avait pour mandat :**

- d'agir comme conseillère auprès des municipalités en matière de réalisation et d'exploitation d'ouvrages d'assainissement des eaux;
- de fournir aux municipalités de l'aide technique et professionnelle en matière de gestion pour la réalisation d'ouvrages d'assainissement des eaux;
- d'élaborer des projets de transfert et de diffusion de nouvelles technologies en matière d'assainissement des eaux et de traitement de l'eau potable, ainsi que de procéder à leur réalisation avec l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

## Message de la direction

Les activités de la Société, au cours de l'exercice 2010-2011, ont porté sur la gestion de la dette et sur l'achèvement du dernier projet encore actif, en respectant les budgets alloués.

En ce qui a trait à l'ensemble des programmes auxquels elle a travaillé, la Société a géré et, pour la plupart, financé la réalisation de 724 projets municipaux d'assainissement des eaux, représentant des investissements de près de 3,8 milliards de dollars. De ce nombre, 723 ont déjà reçu le statut de « projets achevés à 100 % ».

Au cours du prochain exercice, la Société complétera le transfert de ses activités restantes au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, ce qui inclut la réalisation des créances des municipalités.

A handwritten signature in black ink, reading "Jacques Tremblay". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jacques A. Tremblay  
Administrateur

# Évolution des affaires

## La clientèle

Dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec ainsi que du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord, la Société a fourni, depuis sa création, des services de gestion et de financement de projets aux municipalités désireuses de réaliser des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

En tenant compte des regroupements, 445 municipalités ont confié à la Société, en tout ou en partie, la maîtrise d'œuvre de leurs ouvrages d'assainissement et 182 autres municipalités lui ont confié la gestion et le financement d'études préliminaires relatives à la construction de tels ouvrages. Ces différents mandats ont mené à la réalisation de 691 projets dans le cadre du PAEQ et de 13 projets dans le cadre du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord.

La Société a également fourni des services professionnels de gestion à 25 municipalités inscrites au Programme d'assainissement des eaux municipales afin de les assister dans la réalisation d'ouvrages d'assainissement adaptés à leurs besoins. Ceci s'est traduit par la réalisation de 20 projets complétés au cours de l'exercice 2001-2002.

## Les réalisations

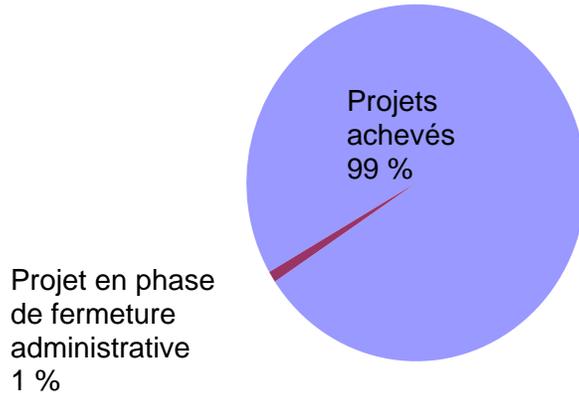
### PAEQ

Au terme du PAEQ, la Société aura géré au total 691 projets. De ce nombre, 202 consistaient à réaliser des études préliminaires touchant 208 municipalités, 75, des travaux pour la réfection du réseau actuel ou l'aménagement d'un nouveau réseau, et 414, des travaux pour la construction d'au moins une station d'épuration.

De ces 691 projets gérés par la Société, 690 ont reçu à ce jour le statut de « projets achevés à 100 % ». Le dernier projet en cours, dont les investissements réalisés totalisent 41,6 millions de dollars, est en phase de fermeture administrative.

Le nombre total de stations d'épuration construites s'élève à 432. Elles traitent les eaux d'un nombre au moins équivalent de municipalités. Toutes ces stations sont pleinement opérationnelles et sont maintenant la propriété des municipalités.

### État des projets — PAEQ



### Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord

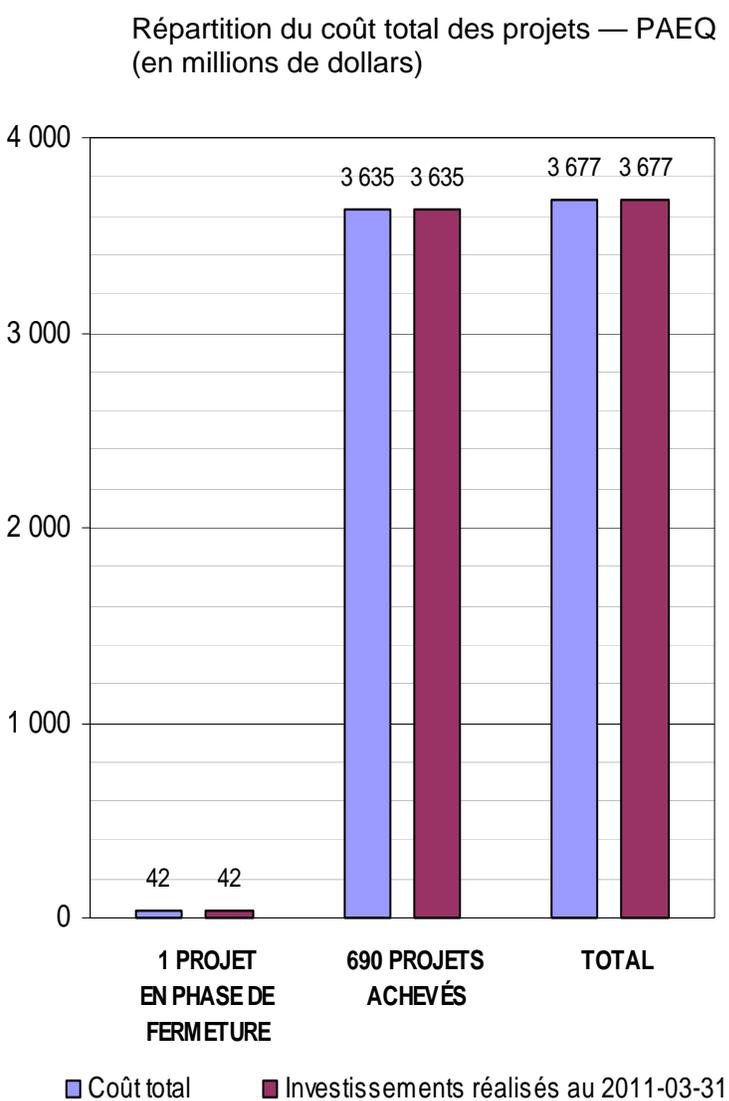
Dans le cadre du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord, les 13 projets gérés par la Société sont achevés.

## Les investissements

### Bilan général

À la fin du présent exercice, les 690 projets « achevés à 100 % » dans le cadre du PAEQ représentent un coût total de 3,6 milliards de dollars. Le dernier projet en cours, en phase de fermeture administrative, représente des investissements de 41,6 millions de dollars.

Les investissements se répartissent comme suit :



Par ailleurs, l'essentiel des investissements de 50,7 millions de dollars prévus dans le cadre du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord, de même que l'ensemble des projets gérés par la Société dans le cadre du PADEM, évalués à plus de 69 millions de dollars, ont été menés à terme au cours de l'exercice 2001-2002.

### **Exercice 2010-2011**

Au cours du présent exercice, aucun investissement n'a été effectué dans le cadre du PAEQ et du Programme Aqueduc et Égout de la Basse-Côte-Nord.

En ce qui concerne le prochain exercice, la Société estime qu'aucun investissement n'est prévu, à l'exception des coûts de règlement légaux et administratifs.

### **Le financement des ouvrages**

Dans le cadre des programmes que la Société administre, celle-ci contracte les emprunts nécessaires au financement des projets dont elle est le maître d'œuvre et se fait rembourser, d'une part, la participation gouvernementale pour et au nom des municipalités et, d'autre part, la participation municipale par chacune de ses municipalités clientes.

Durant l'année, la Société a réalisé des financements privés à court et à long terme totalisant 233,5 millions de dollars canadiens. La durée moyenne pondérée des emprunts de l'année est de 4,2 ans avec un taux d'intérêt moyen pondéré effectif de 2,56 % (s. a.).

## Modes de financement (en milliers de dollars)

Mode de financement	Type	Échéance	Date de l'émission	Coût net à l'emprunteur (taux effectif)	Montant financé à l'origine
Temporaire	Billet à terme	30 jours			-
Permanent	Privé «X»	2014-07-31	1989-07-31	10,25	50 000
	Privé «BW»	2013-10-01	2003-07-31	5,28	93 656
	Privé «BY»	2013-10-01	2003-08-11	5,36	65 000
	Privé «CB»	2013-10-01	2003-09-18	5,24	100 000
	Privé «CG»	2011-12-01	2003-12-01	5,23	7 500
	Privé «CH»	2013-10-01	2003-12-01	5,27	214 200
	Privé «CI»	2014-12-01	2004-08-25	5,28	100 000
	Privé «CK»	2014-06-30	2004-12-15	4,99	60 000
	Privé «CL»	2015-03-02	2005-03-01	4,62	90 000
	Privé «CN»	2013-10-01	2005-09-12	4,17	21 450
	Privé «CO»	2015-12-01	2005-09-12	4,32	85 750
	Privé «CQ»	2011-04-01	2006-03-30	4,50	52 622
	Privé «CR»	2013-04-01	2006-03-30	4,66	5 808
	Privé «CS»	2016-04-01	2006-03-30	4,77	88 633
	Privé «CT»	2015-12-01	2006-03-30	4,71	2 062
	Privé «CU»	2018-04-02	2006-03-30	4,88	820
	Privé «CV»	2019-04-01	2006-03-30	4,89	1 872
	Privé «CW»	2011-05-31	2006-05-31	4,75	2 045
	Privé «CX»	2016-12-01	2006-08-22	4,82	41 971
	Privé «CY»	2011-05-31	2006-05-31	4,67	41 143
	Privé «CZ»	2016-12-01	2006-08-22	4,79	73 551
	Privé «DC»	2011-10-28	2006-11-27	4,29	11 632
	Privé «DD»	2014-12-01	2006-11-27	4,40	44 585
	Privé «DE»	2016-10-11	2006-11-27	4,49	68 278
	Privé «DF»	2016-10-11	2006-11-27	4,55	665
	Privé «DG»	2017-12-01	2007-09-19	4,96	1 318
	Privé «DH»	2017-12-01	2007-09-19	4,93	1 087
	Privé «DI»	2029-06-01	2007-09-19	5,10	7 603
	Privé «DK»	2012-10-01	2007-10-01	4,67	5 148
	Privé «DL»	2017-12-01	2007-10-31	4,99	43 726
	Privé «DM»	2012-10-01	2007-11-29	4,53	48 782
	Privé «DN»	2017-12-01	2007-12-18	4,75	3 757
Privé «DO»	2017-12-01	2007-12-18	4,75	1 723	
Privé «DQ»	2013-01-04	2008-06-26	3,99	875	
Privé «DR»	2015-12-01	2008-06-26	4,31	2 125	
Privé «DS»	2018-06-01	2008-06-26	4,57	2 367	

## Modes de financement (en milliers de dollars) (suite)

Mode de financement	Type	Échéance	Date de l'émission	Coût net à l'emprunteur (taux effectif)	Montant financé à l'origine
	Privé «DT»	2020-12-01	2008-06-26	4,74	2 455
	Privé «DU»	2023-12-01	2008-06-26	4,90	1 712
	Privé «DV»	2026-12-01	2008-06-26	4,97	789
	Privé «DW»	2011-05-10	2008-06-26	3,50	275
	Privé «DX»	2013-10-01	2008-06-26	3,99	109
	Privé «DY»	2018-05-17	2008-06-26	4,52	77
	Privé «DZ»	2011-08-05	2009-02-04	2,00	9 984
	Privé «EA»	2016-12-01	2009-02-04	3,91	16 111
	Privé «EB»	2017-12-01	2009-02-04	4,10	29 582
	Privé «EC»	2023-12-01	2009-02-04	4,95	3 832
	Privé «ED»	2012-02-06	2009-02-04	2,38	2 561
	Privé «EE»	2014-10-01	2009-02-04	3,25	1 879
	Privé «EG»	2014-06-03	2009-06-01	2,92	23 031
	Privé «EH»	2017-12-01	2009-06-01	4,20	166 406
	Privé «EJ»	2017-12-01	2009-06-01	4,23	3 087
	Privé «EK»	2011-09-30	2010-10-01	1,72	5 921
	Privé «EL»	2014-06-30	2010-10-01	2,33	8 328
	Privé «EM»	2017-12-01	2010-10-01	3,32	28 163
	Privé «EN»	2020-12-01	2010-10-01	3,92	3 850
	Privé «EO»	2021-12-01	2010-10-01	4,06	34 303
	Privé «EP»	2023-12-01	2010-10-01	4,26	8 008
	Privé «EQ»	2026-03-02	2010-10-01	4,39	1 488
	Privé «ER»	2012-10-01	2010-10-01	1,89	1 989
	Privé «ES»	2014-10-01	2010-10-01	2,50	1 688
	Privé «ET»	2016-07-04	2010-10-01	3,00	1 222
	Privé «EU»	2018-07-03	2010-10-01	3,52	406
	Privé «EV»	2011-11-30	2010-12-01	1,80	123 481
	Privé «EW»	2020-12-01	2010-12-01	3,97	4 553
	Privé «EX»	2014-12-01	2010-12-01	2,62	4 968
	Privé «EY»	2015-12-01	2010-12-01	2,87	5 183
					1 937 195
					<u>1 937 195</u>

## Les frais d'exploitation

Les revenus d'exploitation de la Société proviennent principalement des frais de gestion afférents aux ouvrages qu'elle gère et finance.

En vertu de sa loi constitutive, la Société doit s'autofinancer à même ses revenus d'exploitation, ce qui l'oblige à mettre en œuvre une organisation souple et efficace, de même qu'à gérer ses dépenses d'exploitation avec rigueur et prudence.

Le budget d'exploitation prévu de la Société est fixé à 10 000 \$ pour l'exercice 2011-2012 compte tenu de l'abolition de la Société le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### Évolution des effectifs et des dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)

	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>
Effectifs	2	1	1
Dépenses d'exploitation	20	14	10

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE**  
**31 MARS 2011**



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société québécoise d'assainissement des eaux (Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

L'administrateur de la Société,

A handwritten signature in black ink that reads "Jacques Tremblay". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jacques A. Tremblay

Québec, le 25 juillet 2011



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société québécoise d'assainissement des eaux, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société québécoise d'assainissement des eaux au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, FCA auditeur

A handwritten signature in black ink that reads "Renaud Lachance FCA auditeur". The signature is written in a cursive style.

Québec, le 25 juillet 2011

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
**RÉSULTATS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>(en milliers de dollars)</b>	
<b>PRODUITS</b>		
Honoraires de gestion (note 3)	11	18
Produits financiers		
Gouvernement du Québec	97 726	109 580
Municipalités	9 038	10 586
Autres	2 162	2 443
	<u>108 937</u>	<u>122 627</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais de fonctionnement	14	20
Frais financiers (note 5)	108 923	122 607
	<u>108 937</u>	<u>122 627</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

## BILAN

AU 31 MARS 2011

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	(en milliers de dollars)	
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 848	2 473
Débiteurs		
Gouvernement du Québec	31 715	41 420
Municipalités	1 652	3 116
Créances du gouvernement du Québec (note 6)	1 764 017	327 690
Créances des municipalités (note 6)	14 943	46 613
Frais payés d'avance	1	43
	<u>1 815 176</u>	<u>421 355</u>
<b>Créances à long terme du gouvernement du Québec (note 6)</b>	-	1 764 017
<b>Créances à long terme des municipalités (note 6)</b>	95 784	84 417
<b>Ouvrages réalisés et non facturés</b>	-	4
<b>Placement long terme - Fonds d'amortissement (note 7)</b>	38 679	66 843
<b>Autres éléments d'actifs</b>	199	115
	<u>1 949 838</u>	<u>2 336 751</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

## BILAN (suite)

AU 31 MARS 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(en milliers de dollars)	
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Charges à payer et frais courus (note 5)	34 294	45 389
Emprunt temporaire	-	100
Versements sur la dette à long terme (note 8)	1 865 035	374 303
	<u>1 899 329</u>	<u>419 792</u>
<b>Dette à long terme</b> (note 8)	50 000	1 916 576
<b>Produits reportés</b>	509	383
	<u>1 949 838</u>	<u>2 336 751</u>
<b>ÉVENTUALITÉS</b> (note 9)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### ADMINISTRATEUR DE LA SOCIÉTÉ



---

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>(en milliers de dollars)</b>	
<b>Activités d'exploitation</b>		
Rentrée de fonds - honoraires de gestion	(2)	1
Rentrée de fonds – produits financiers	120 204	126 086
Sortie de fonds - intérêts versés	(119 617)	(125 620)
Sortie de fonds – autres frais financiers	(250)	(250)
Sortie de fonds - frais de fonctionnement	56	7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	391	224
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissement des créances à long terme	347 997	132 570
Encaissement - fonds d'amortissement	37 253	7 480
Acquisition de placements - Fonds d'amortissement	(9 089)	(11 301)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	376 161	128 749
<b>Activités de financement</b>		
Nouvelle dette à long terme	233 320	197 947
Remboursement de la dette à long terme	(609 397)	(326 259)
Produit d'emprunt temporaire	7 840	3 950
Remboursement d'emprunt temporaire	(7 940)	(4 160)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(376 177)	(128 522)
<b>Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>375</b>	<b>451</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>2 473</b>	<b>2 022</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>2 848</b>	<b>2 473</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# **SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2011**

### **1. IDENTIFICATION ET FINANCEMENT**

La Société québécoise d'assainissement des eaux, personne morale au sens du Code civil, est constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-18.2.1). Elle est une société du gouvernement du Québec sans but lucratif.

La Société a réalisé des études et des travaux d'assainissement, d'aqueduc et d'égout pour le compte des municipalités et facture le gouvernement du Québec et les municipalités pour leur financement.

En vertu d'une modification à la loi constitutive de la Société, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2007 (2006, chapitre 60), les affaires de la Société sont administrées par la personne que désigne le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.

Le gouvernement a annoncé l'abolition de la Société et l'intégration de ses activités au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. La date d'abolition de la Société est le 1<sup>er</sup> juillet 2011. À cet égard, une entente a été conclue pour annuler, le 1<sup>er</sup> avril 2011, les emprunts contractés auprès du Fonds de financement.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### **Honoraires de gestion**

Les honoraires de gestion sont établis selon un pourcentage du coût de réalisation des ouvrages d'assainissement, d'aqueduc et d'égout et autres travaux.

#### **Produits reportés**

La Société ne peut établir précisément les honoraires de gestion réalisés annuellement en fonction de la durée totale de son mandat.

Par conséquent, l'excédent annuel des honoraires de gestion sur les frais nets d'opération est porté aux produits reportés ou, dans le cas contraire, un montant des produits reportés

# SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

équivalent à l'excédent annuel des frais nets d'opération sur les honoraires de gestion facturés est alors viré aux produits de l'exercice.

#### Créances à long terme

Les créances à long terme, à être perçues des municipalités et du gouvernement du Québec, comprennent les charges effectuées pour la réalisation des ouvrages d'assainissement, d'aqueduc et d'égout ainsi que le financement de l'aménagement des berges et d'autres ouvrages d'assainissement réalisés par les municipalités, déductions faites des remboursements reçus.

#### Placement à long terme – Fonds d'amortissement

Les placements dans le fonds d'amortissement sont comptabilisés au coût augmenté des rendements garantis confirmés par le gouvernement du Québec.

#### Autres éléments d'actif

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés. Ces éléments sont amortis selon le taux effectif sur la durée de l'emprunt.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

### 3. HONORAIRES DE GESTION

	2011	2010
	(en milliers de dollars)	
Honoraires facturés (remboursés)	(2)	1
Virement des produits reportés	13	17
	11	18

### 4. TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX

La valeur des salaires versés aux deux employés de la Société est présentée en réduction des produits reportés pour les coûts des refinancements futurs de la Société.

# SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

### 4. TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX (suite)

Depuis le 15 décembre 2005, le coût des services fournis pour la gestion du fonds d'amortissement de la Société correspond à 0.075% de l'encours moyen des actifs du fonds d'amortissement. Ces frais sont soustraits du taux de rendement obtenu sur les actifs du fonds d'amortissement et leur remboursement à la Société est présenté à titre de produit reporté.

### 5. FRAIS FINANCIERS

	2011	2010
	(en milliers de dollars)	
Intérêts sur obligations et effets à payer	106 358	119 754
Amortissement de l'escompte de la dette à long terme	150	157
Frais de garantie d'emprunt	250	250
Intérêts sur emprunts temporaires	3	3
Intérêts sur fonds d'amortissement crédités aux municipalités	2 162	2 443
	108 923	122 607

La charge d'intérêts de l'exercice relative aux emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, entité sous contrôle commun, s'élève à 101 252 969 \$ (2010 : 114 633 183 \$). Au 31 mars 2011, les intérêts courus à payer relatifs à ces emprunts et inclus dans le poste charges à payer et frais courus, s'élevaient à 33 202 374 \$ (2010 : 44 295 201 \$).

Les frais de garantie d'emprunt, payables au ministère des Finances du Québec, sont inclus dans le poste charges à payer et frais courus.

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2011**

**6. CRÉANCES À LONG TERME**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>(en milliers de dollars)</b>	
Gouvernement du Québec	1 764 017	2 091 707
Portion réalisable au cours du prochain exercice	(1 764 017)	(327 690)
	<u>-</u>	<u>1 764 017</u>
Municipalités	110 727	131 030
Portion réalisable au cours du prochain exercice	(14 943)	(46 613)
	<u>95 784</u>	<u>84 417</u>

Les créances des municipalités portent intérêts à un taux équivalent à celui qui aurait été payé par la Société sur sa dette à long terme, à la suite de l'entente intervenue le 1<sup>er</sup> avril 2011. Elles sont réalisables dans les délais suivants :

Études d'assainissement :	
Municipalités	5 ans
Études et travaux d'aqueduc et d'égout	10 ans
Travaux d'assainissement :	
Municipalités	20 ans

Les municipalités remboursent leurs créances à chaque période de paiement prévue d'intérêt des obligations afférentes.

# SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

### 7. PLACEMENT LONG TERME - FONDS D'AMORTISSEMENT

La Société a constitué un fonds d'amortissement portant intérêt pour le remboursement de la dette à long terme, part des municipalités, à partir de leurs remises périodiques de capital. Les actifs du fonds d'amortissement, déposés auprès du ministère des Finances du Québec, ont généré un taux de rendement net moyen de 3,730 % pour l'année close au 31 mars 2011 (2010 : 3,828 %).

Un rendement net garanti de 4,075% sur l'encours moyen du placement du fonds d'amortissement a été accepté par la Société pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012.

L'avoir du fonds d'amortissement, au 31 mars 2011, se détaille comme suit:

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>(en milliers de dollars)</b>	
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	366	1
Intérêts courus à recevoir	693	1 143
Placement –Obligations	39 818	66 183
	<u>40 877</u>	<u>67 327</u>
<b>PASSIF</b>		
Contrat d'échange de taux d'intérêt	2 198	484
<b>AVOIR DU FONDS</b>	<u>38 679</u>	<u>66 843</u>

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2011**

**8. DETTE À LONG TERME**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>(en milliers de dollars)</b>	
<b>Obligations et effets à payer (a)</b>	1 915 035	2 290 879
<b>Versements échéant en deçà d'un an</b>	(1 865 035)	(374 303)
	<u>50 000</u>	<u>1 916 576</u>

Les versements futurs sur les obligations et effets à payer sont au 31 mars:

	<b>2011</b>
<b>Années d'échéance</b>	
2012	1 865 035
2013	-
2014	-
2015	50 000
2016	-
	<u>1 915 035</u>

a. Le capital et les intérêts des obligations et des effets à payer sont garantis par le gouvernement du Québec. La présentation court terme de la dette résulte de l'annulation des dettes dues au Fonds de financement du Québec, entité sous contrôle commun, effectuée le 1<sup>er</sup> avril 2011 avec le gouvernement du Québec pour un montant global de 1 865 034 742 \$ (2010 : 2 240 878 873 \$).

## SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

#### 8. DETTE À LONG TERME (suite)

Les taux d'intérêt moyen pondéré correspondent aux taux effectif des emprunts en vigueur au 31 mars 2011 qui tiennent compte des escomptes et frais d'émission qui s'y rattachent.

	<b>2011</b>
	<b>(en pourcentage)</b>
<b>Années d'échéance</b>	<b>Moyenne pondérée</b>
2012-2016	4,73
2017-2021	4,44
2022-2026	4,18
2027-2030	5,10
	4,63

#### 9. ÉVENTUALITÉS

En date de préparation des états financiers, les réclamations et actions en justice reliées à un dossier en cours totalisent 460 000 \$ (2010 : 460 000 \$). La Société conteste ce litige découlant de contrats d'exécution de travaux. Toutefois, tout montant que la Société pourrait être appelée à verser lors du règlement de ces litiges sera facturé au gouvernement du Québec et à la municipalité concernée.

#### 10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

#### 11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés pour les rendre comparables à la présentation adoptée en 2011.







Société  
québécoise  
d'assainissement  
des eaux

800, rue du Square-Victoria, bureau 3.10  
C. P. 386, succ. Tour-de-la-Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1J2

Téléphone : 514 873-7411  
Télécopieur : 514 873-8257



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 contenant  
100 % de fibres recyclées postconsommation.